

**Le Président  
Olivier SERVA**

Paris, le 7 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SÉGOLÈNE ROYAL : AUDITION À HUIS CLOS PAR LE BUREAU DE LA DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER

**Par une lettre et par une publication sur les réseaux sociaux en date du 07 février 2020, le Député Jean-Hugues RATENON s'est autorisé à formuler des accusations graves à l'endroit de Monsieur Olivier SERVA, Président de la Délégation aux Outre-mer. Ce faisant, il s'est illustré, comme à son habitude, par un excès de démagogie et par une vanité coupable en jetant l'opprobre sur l'institution parlementaire même à laquelle il appartient.**

Pour rappel en janvier 2020, dans une émission télévisée Madame Ségolène ROYAL, ancienne ministre de l'Éducation nationale, avait évoqué un système visant à muter des enseignants convaincus de pédophilie dans les Outre-mer afin que ces derniers ne gênent pas le fonctionnement normal de l'administration.

La consternation suscitée par ces propos a touché l'ensemble de la classe politique ultramarine. A ce propos, de nombreux Députés ont sollicité Olivier SERVA afin que ces propos ne restent pas sans conséquences.

Face à un pareil scandale, Olivier SERVA, Président de la Délégation aux Outre-mer a contacté Madame Ségolène ROYAL afin d'inviter celle-ci à s'exprimer sur le sujet par devant les membres de la Délégation parlementaire.

L'ancienne ministre a accepté cette invitation. Toutefois, compte tenu du caractère particulièrement sensible de ce sujet et de ses implications, **Madame Ségolène ROYAL a elle-même souhaité que cette audition se fasse à huis clos devant le bureau de la Délégation aux Outre-mer.** Le bureau de la Délégation aux Outre-mer est d'ailleurs composé à parité de députés de l'hexagone et des Outre-mer et à proportion des groupes constitutifs de la représentation nationale. Le groupe La France Insoumise auquel appartient le Député Jean-Hugues RATENON y est représenté par Madame Danièle OBONO. A ce propos, il entretient manifestement une étroite relation avec celle-ci puisqu'elle semble l'informer aussitôt de toutes les convocations qu'elle reçoit en tant que membre du bureau. Il ne devrait donc pas douter de sa capacité à lui rendre compte de l'audition de Madame Ségolène ROYAL.

Olivier SERVA a d'ailleurs appelé, avec d'autres Députés dont Gabriel SERVILLE, à ce qu'une commission d'enquête parlementaire soit constituée afin que toute la vérité soit dite, que la parole soit libérée sur ce sujet et, le cas échéant que des condamnations pénales puissent intervenir dans les meilleurs délais. Il invite d'ailleurs, son collègue Jean-Hugues RATENON à faire son travail de Député en cosignant cet appel à une commission d'enquête plutôt qu'à se répandre en commérage stérile tel qu'il le fait actuellement.

**La volonté du Président Olivier SERVA de faire toute la lumière sur un sujet aussi grave ne saurait faire aucun doute. Seule la volonté gravissime imputable à Monsieur Jean-Hugues RATENON de faire un coup politique détestable autoriserait un adversaire politique à insinuer, ainsi qu'il le fait, le contraire ; et c'est honteux.**

#### Contact presse :

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, [sophie.grand-bonheur@clb-an.fr](mailto:sophie.grand-bonheur@clb-an.fr)
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, [s.serv@clb-an.fr](mailto:s.serv@clb-an.fr)